



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE DANS LES ENRTEPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS – CSE ECO +50

Depuis le 1^{er} Janvier 2020, un comité social et économique (CES) est mis en place dans les entreprises d'au moins 11 salariés. Cette instance unique de représentation du personnel, créée par l'ordonnance du 22 septembre 2017, se substitue aux CE, DP et CHSCT.

Pour le bon exercice de leurs missions les membres du CSE bénéficient d'une formation obligatoire dans deux domaines distincts : une formation économique et sociale, et une formation en santé, sécurité et conditions de travail.

La formation économique est prévue à l'article L 2315-63 du code du travail. Elle est destinée aux membres titulaires dans les entreprises de plus de 50 salariés disposant d'un CSE.

Durée de la formation :

- 5 jours maximum (Article L2315-63 du code du travail), variable selon l'effectif et les besoins de l'entreprise.

Effectif :

- INTRA : 10 personnes maximum

Public :

- Membres du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Prérequis :

- Aucun

Accessibilité :

- Cette formation est adaptée à tout public même les personnes présentant un handicap. Nous contacter pour adapter la formation.

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin - 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE - Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre aux élus du CSE de comprendre le rôle et le fonctionnement de leur instance, de maîtriser les bases économiques, juridiques et comptables de l'entreprise afin d'exercer efficacement leurs prérogatives et d'émettre des avis éclairés.

COMPETENCES DEVELOPPEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les attributions économiques et sociales du CSE
- Comprendre le fonctionnement juridique et financier de l'entreprise
- Développer une capacité d'analyse pour contribuer activement au dialogue social
- Être en mesure d'interpréter les données économiques, d'anticiper les évolutions et de dialoguer efficacement avec la direction



Réglementation :

- Ordonnance du 22 Septembre 2017
- Art. L2315-63 du CT
- Décret n° 2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au comité social et économique

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et participatifs
- Etude de cas
- Mise en situation – Jeux de rôle

Moyens pédagogiques :

- Diaporama
- Paperboard
- Code du travail
- Exemple bilan comptable

Encadrement :

- Formateur expert en relations sociales issue d'un cabinet comptable

Evaluation :

- QCM
- Exercices pratiques

Attribution finale :

- Attestation de formation

Renouvellement :

- La formation doit être renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant 4 ans, consécutifs ou non (Article L2315-17 du code du travail).

Tarif:

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

CONTENU



Jour 1 – Le rôle et fonctionnement du CSE

- Cadre légal et composition du CSE
- Domaine de compétences des élus
- Moyens matériels et financiers du CSE (crédit d'heures)
- Droits et obligations des membres
- Fonctionnement (RI, fréquences réunions, budget...)

Jour 2 – Les missions du CSE

- Attributions consultatives du CSE
- Réclamations individuelles et collectives des salariés
- Recours à l'expertise
- Droit d'alerte économique, social et environnemental

Jour 3 – Les bases de la comptabilité d'entreprise

- Principes fondamentaux de la comptabilité
- Lecture et compréhension du bilan comptable
- Analyse d'un compte de résultat
- Indicateurs de performance et de rentabilité

Jour 4 – Comprendre les données économiques et juridiques

- Les différentes formes juridiques d'entreprise
- Les stratégies de développement : fusion, scission, filiales, groupe
- Les procédures en cas de difficultés : conciliation, redressement, liquidation
- Conséquences économiques et sociales des restructurations
- Introduction à la notion d'épargne salariale, intéressement, participation

Jour 5 – Dialogue social et mise en pratique du mandat

- Rôle du CSE dans le dialogue social
- Techniques de communication et de négociation
- Exploitation des outils et documents du CSE pour formuler un avis éclairé
- Mise en pratique des acquis de la formation et évaluation de la posture d'élu